

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

GLOMEL

Délégation Départementale des Côtes d'Armor
Département Santé-environnement

Saint Briec, le 11 octobre 2024

SMKBA - CENTRE BRETAGNE

(0093)

Type **Code** **Nom**
Prélèvement 02200235715
Installation TTP 001243 MEZOUET
Point de surveillance S 0000002206T2 AVANT REMINERALISATION
Localisation exacte SORTIE FILTRE CAG

Prélevé le : lundi 23 septembre 2024 à 11h20

par : LABOCEA - CELIA BELLENGIER

Type visite : AUDIV

Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION
DE L'ARS

Mesures in situ :

Résultats

Limites de qualité (1) **Références de qualité (2)**
inférieure **supérieure** **inférieure** **supérieure**

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Ploufragan 2202

(Zoopôle, 7 rue du Sabot BP 54-22440 PLOUFRAGAN Tél : 02 96 01 37 22 Fax 02 96 01 37 50 Responsable : Mme P. RIOU)

Type d'analyse : AUDIV (Code SISE : 00233331)

Dossier : 240920098766011

Résultats

Limites de qualité (1) **Références de qualité (2)**
inférieure **supérieure** **inférieure** **supérieure**

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Turbidité néphélobimétrique NFU

0,19 NFU

1,00

0,50

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

Turbidité : les valeurs inférieures à 0.3 sont données à titre indicatif

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00235715)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.